

Budget Annexe Transports

POSTE COMPTABLE : 060025

**ETABLISSEMENT PUBLIC DE
COOPERATION INTERCOMMUNALE**

M43

BUDGET PRIMITIF

Année 2015

I - INFORMATIONS GENERALES - I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement;
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - II
VUE D'ENSEMBLE - A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DE L'EXERCICE (1)	1 200 650,00	1 200 650,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 200 650,00	1 200 650,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DE L'EXERCICE (1)	34 102,00	34 102,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT (2)		34 102,00	34 102,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET PRIMITIF (3)		1 234 752,00	1 234 752,00
---	--	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et au budget supplémentaire, les crédits correspondent également aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31/12 de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31 décembre de l'exercice précédent. Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31 décembre de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
 Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.
 Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - II
SECTION D'EXPLOITATION -- CHAPITRES - A2

DEPENSES

Chp.	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser Reports N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	1 150 000,00		1 165 000,00	1 165 000,00	1 165 000,00
012	Charges de personnel et frais					
014	Atténuation de produits	20 900,25		1 500,00	1 500,00	1 500,00
65	Autres charges de gest. courante	66,00		48,00	48,00	48,00
Total dép. de gestion courante		1 170 966,25		1 166 548,00	1 166 548,00	1 166 548,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéf. et ass. (5)					
022	Dépenses imprévues					
Total dép. réelles d'exploitation		1 170 966,25		1 166 548,00	1 166 548,00	1 166 548,00
023	Virement à la section d'investis.(5)					
042	Op.ordre transferts entre sections (5)	31 683,75		34 102,00	34 102,00	34 102,00
043	Op.ordre intérieur section (5)					
Total dép. d'ordre d'exploitation		31 683,75		34 102,00	34 102,00	34 102,00
TOTAL		1 202 650,00		1 200 650,00	1 200 650,00	1 200 650,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 200 650,00

RECETTES

Chp.	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser Reports N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
013	Atténuation de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prest	10 000,00		13 000,00	13 000,00	13 000,00
73	Produits issus de la fiscalités (7)	1 130 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres prod.de gest.courante					
Total rec. de gestion courante		1 140 000,00		1 113 000,00	1 113 000,00	1 113 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	55 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
78	Reprise sur prov. et sur déprec. (4)					
Total rec. réelles fonctionnement		1 195 000,00		1 193 000,00	1 193 000,00	1 193 000,00
042	Op.ordre transferts entre sections (6)	7 650,00		7 650,00	7 650,00	7 650,00
043	Op.ordre intérieur section (6)					
Total rec. d'ordre de fonctionnement		7 650,00		7 650,00	7 650,00	7 650,00
TOTAL		1 202 650,00		1 200 650,00	1 200 650,00	1 200 650,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 200 650,00

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	26 452,00
--	------------------

(1) cf. Modalités de vote

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

.../...

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - II
SECTION D'INVESTISSEMENT -- CHAPITRES - A3

DEPENSES

Chp.	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser Reports N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
20	Immob.incorporelles (sauf 204)					
21	Immobilisations corporelles	24 033,75		26 452,00	26 452,00	26 452,00
22	Immob. reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total Opérations d'équipement					
	Total dép. d'équipement	24 033,75		26 452,00	26 452,00	26 452,00
10	Dotat., fond divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Cpt. de liaison : affectation ... (8)					
26	Part. et créances ratt. aux part.					
27	Autres immob.financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total dép. financières					
45-1	Total Op. p. compte de tiers (9)					
	Total dép. réelles d'investissement	24 033,75		26 452,00	26 452,00	26 452,00
040	<i>Op.ordre transferts entre sections (5)</i>	<i>7 650,00</i>		<i>7 650,00</i>	<i>7 650,00</i>	<i>7 650,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (5)</i>					
	Total dép. d'ordre d'investissement	7 650,00		7 650,00	7 650,00	7 650,00
	TOTAL	31 683,75		34 102,00	34 102,00	34 102,00

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 102,00
---	------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - II
SECTION D'INVESTISSEMENT -- CHAPITRES - A3

RECETTES

Chp.	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser Reports N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immob. incorp.					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immob. reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total rec. d'équipement					
10	Dotations, fd.div. rés. (hors 106)					
106	Réserves (10)					
18	Cpt. de Liaison : Affectation (8)					
26	Part. et créances ratt. aux part.					
27	Autres immobilisations financ.					
024	Produits des cessions					
	Total rec. financières					
45-2	Total Op. p. compte de tiers (9)					
	Total rec. réelles d'investissement					
021	Virement de la sect.d'exploitation (5)					
040	Op.ordre transferts entre sections (5)	31 683,75		34 102,00	34 102,00	34 102,00
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total rec. d'ordre d'investissement	31 683,75		34 102,00	34 102,00	34 102,00
	TOTAL	31 683,75		34 102,00	34 102,00	34 102,00

+	
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
34 102,00	

<i>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'EXPLOITATION (11)</i>	26 452,00
---	------------------

.../...

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF023=RI021; DI040=RF042; RI040=DF042; DI041=RI041; DF043=RF043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisé pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèce au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il cré.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir détail).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF023 + DF042 - RF042 ou solde de l'opératin RI021 + RI040 - DI040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - II

BALANCE GENERALE - B1

1 -- DEPENSES (de l'exercice + restes à réaliser reports N-1)

Chp.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 165 000,00		1 165 000,00
012	Charges du personnel et frais assimilés			
014	Atténuation de produits	1 500,00		1 500,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	48,00		48,00
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions		34 102,00	34 102,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)(3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
Dépenses d'exploitation - Total		1 166 548,00	34 102,00	1 200 650,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 200 650,00
--	---------------------

Chp.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		7 650,00	7 650,00
14	<i>Prov. régl. et amort. dérog.</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budg.)			
18	<i>Compte de liaison : affectation (8)</i>			
(total)	Opérations d'équipement			
20	Immob. incorporelles (6)			
21	Immob. corporelles (6)	26 452,00		26 452,00
22	Immob. reçues en affectation (6) (9)			
23	Immob. en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immob. financières			
28	<i>Amortissement des immob. (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immob. (5)</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en cours(5)</i>			
45X-1	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		26 452,00	7 650,00	34 102,00

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 102,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sf stocks de marchandises et fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(6) Hors chapitres opérations d'équipement

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir détails).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - II
BALANCE GENERALE - B2

2 -- RECETTES (de l'exercice + restes à réaliser reports N-1)

Chp.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Vente de produits fabriqués, prestations..	13 000,00		13 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	<i>Production immobilisée</i>			
73	Produits issus de la fiscalités (8)	1 100 000,00		1 100 000,00
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	80 000,00	7 650,00	87 650,00
78	Reprise sur amo. et prov.			
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total		1 193 000,00	7 650,00	1 200 650,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 200 650,00
--	---------------------

Chp.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'Investissements			
14	<i>Prov. régl. et amort. dérog.</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)			
18	Compte de liaison : affectations (8)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		34 102,00	34 102,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provision pour dépréciation des compte de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>			
Recettes d'Investissement - Total			34 102,00	34 102,00

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 102,00
---	------------------

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III SECTION D'EXPLOITATION -- DETAIL DES DEPENSES - A1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 150 000,00	1 165 000,00	1 165 000,00
611	Sous-traitance générale	1 150 000,00	1 165 000,00	

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III SECTION D'EXPLOITATION -- DETAIL DES DEPENSES - A1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
014	Atténuation de produits	20 900,25	1 500,00	1 500,00
739	Restitution de la taxe Verst Transport (4)	20 900,25	1 500,00	

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III SECTION D'EXPLOITATION -- DETAIL DES DEPENSES - A1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
65	Autres charges de gestion courante	66,00	48,00	48,00
658	Charges divers de gestion courante	66,00	48,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		1 170 966,25	1 166 548,00	1166548,00

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III SECTION D'EXPLOITATION -- DETAIL DES DEPENSES - A1
--

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
------------------	-------------	--------------------------------------	-------------------------------	----------

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III SECTION D'EXPLOITATION -- DETAIL DES DEPENSES - A1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES (=a+b+c+d+e)		1 170 966,25	1 166 548,00	1166548,00
<i>042 Opé.d'ordre de transfert entre section (7) (8) (9)</i>		<i>31 683,75</i>	<i>34 102,00</i>	<i>34 102,00</i>
6811	<i>Dot. amort. des immo. corp. et incorp.</i>	<i>31 683,75</i>	<i>34 102,00</i>	

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III SECTION D'EXPLOITATION -- DETAIL DES DEPENSES - A1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
	<i>TOTAL PRELEV. AU PROFIT SECT. INVEST.</i>	<i>31 683,75</i>	<i>34 102,00</i>	<i>34102,00</i>

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
SECTION D'EXPLOITATION -- DETAIL DES DEPENSES - A1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		31 683,75	34 102,00	34102,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION		1 202 650,00	1 200 650,00	

	+
RESTES A REALISER (Reports N-1) (11)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 200 650,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DF 042 = RI 040.
- (8) 67.. Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 Produit des cessions d'immobilisation).
- (9) 6815 Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III SECTION D'EXPLOITATION -- DETAIL DES RECETTES - A2
--

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
------------------	-------------	--------------------------------------	-------------------------------	----------

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
SECTION D'EXPLOITATION -- DETAIL DES RECETTES - A2

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
70	Ventes des services, du domaine...	10 000,00	13 000,00	13000,00
7061	Transport de voyageur	10 000,00	13 000,00	
73	Impôts et taxes	1 130 000,00	1 100 000,00	1100000,00
734	Immobilisations incorporelles	1 130 000,00	1 100 000,00	

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
SECTION D'EXPLOITATION -- DETAIL DES RECETTES - A2

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)		1 140 000,00	1 113 000,00	1113000,00
77 Produits exceptionnels (c)		55 000,00	80 000,00	80000,00
7718	Autres produits exceptionnels	55 000,00	80 000,00	

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
SECTION D'EXPLOITATION -- DETAIL DES RECETTES - A2

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES REELLES (=a+b+c+d)		1 195 000,00	1 193 000,00	1193000,00
042 Opé.d'ordre de transfert entre section (6) (7) (8)		7 650,00	7 650,00	7 650,00
777	<i>Quote-part subv. d'inv. virée au résult.</i>	7 650,00	7 650,00	

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III SECTION D'EXPLOITATION -- DETAIL DES RECETTES - A2
--

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
------------------	-------------	--------------------------------------	-------------------------------	----------

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
SECTION D'EXPLOITATION -- DETAIL DES RECETTES - A2

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		7 650,00	7 650,00	7650,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION		1 202 650,00	1 200 650,00	

+	
RESTES A REALISER (Reports N-1) (10)	
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 200 650,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre RF 042 = DI 040.

(7) 77.. Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 Produit des cessions d'immobilisation).

(8) 7815 Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III SECTION D'INVESTISSEMENT -- DETAIL DES DEPENSES - B1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
21 Immobilisations corporelles (hors opé.)		24 033,75	26 452,00	26452,00
2181	Instal. généré. agenc. et amén. divers	24 033,75	26 452,00	
Opérations d'équipement (5)				
TOTAL = DEPENSES D'EQUIPEMENT		24 033,75	26 452,00	26452,00
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES				0,00
TOTAL DES DEP. OP. POUR COMPTE DE TIERS				0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		24 033,75	26 452,00	26452,00
040 Opé.d'ordre de transfert entre section (7) (8) (9)		7 650,00	7 650,00	7 650,00
13915.	Subv. équip. - Groupements de collectivités	7 650,00	7 650,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		7 650,00	7 650,00	7650,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		31 683,75	34 102,00	

	+
RESTES A REALISER (Reports N-1) (11)	
	+
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 102,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir l'état III.B.3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV.A.9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre RI 040 = DF 042.
(8) 15., 29., etc., si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 192 (cf chapitre 024 Produit des cessions d'immobilisation).
(10) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - III
SECTION D'INVESTISSEMENT -- DETAIL DES RECETTES - B2

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
TOTAL = RECETTES D'EQUIPEMENT				0,00
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES				0,00
TOTAL DES REC. OP. POUR COMPTE DE TIERS				0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES				0,00
040 Opé.d'ordre de transfert entre section (6) (7) (8)		31 683,75	34 102,00	34 102,00
28181	Instal. géné agenc. et aménag. divers	6 308,75	8 727,00	
28182	Matériel de transport	25 375,00	25 375,00	
TOTAL PRELEV. PROVENANT SECT. FONCT.		31 683,75	34 102,00	34102,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		31 683,75	34 102,00	34102,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		31 683,75	34 102,00	

+	
RESTES A REALISER (Reports N-1) (10)	
+	
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 102,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) voir annexe IV.A.9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 192 (cf chapitre 024 Produit des cessions d'immobilisation).
(8) ..2 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE
DETTE SUR EMPRUNT -- REPARTITION PAR PRETEURS (1) - A1.1

RECAPITULATION par ETABLISSEMENT PRETEUR	Dette : capital à l'origine	Dette : capital au 1er janvier de l'exercice	Annuité au cours de l'exercice	dont	
				Intérêts	Capital
TOTAL GENERAL					

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX - A1.2

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 1/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû a 1/01/N	Capital restant dû a 31/12/N	Niv. du tx (5).	Intérêts à payer de l'exercice (6).	% type taux
		0,00	0,00	0,00		0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	0,00		0,00	

- (1) répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles ;
(2) préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel ;
(3) emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat ;
(4) emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé) ou changement du mode d'amortissement).
(5) indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente. Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;
(6) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES - A1.3

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (1) - A1.4

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file
	Année	Profil		

TOTAL GENERAL

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (1) - A1.4

Montant initial	Capital restant du au 01/01/N	Dur. résid	Périodi. des remboursements (3)	Taux initial			Tx dt bdg (7)			Indices devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
				Tx	Ind.	Tx actu	Tx	Ind.	Niv.		en (8) intérêts (8)	en capital	
0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	
0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	

(1) (hors 16449 et 166).

(2) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(3) indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(4) indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(5) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(6) taux annuel, tous frais compris.

(7) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

(8) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(9) 1641 reprendre la répartition par type de taux du tableau A2.4.

(10) 16441, 1643, emp. assortis d'une ligne de trésorerie, faire ressortir le remb. du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement..

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE
REMB. ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT - A1.5

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE
REMB. ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT - A1.5

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE
CONTRAT DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER - A1.6

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE
CONTRAT DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER - A1.6

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1) - A1.7

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DE L'ENCOURS (typologie) - A1.8

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES - A4.1
--

A4.1 -- DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses votées (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		7 650,00
HORS CHARGES TRANSF. (II) = A+B+C		7 650,00
Autres dépenses financières (sous total) (B)		
020 Dépenses imprévues		
<i>Transfert entre sections = C + D</i>		<i>7 650,00</i>
<i>Reprises/autofinancement antérieur (C)</i>		<i>7 650,00</i>
13915.	<i>Subv. équip. - Groupements de collectivités</i>	<i>7 650,00</i>
Charges transférées (D) = E + F + G		
2... Production immobilisée(F)		

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Ces charges pouvant être financées par emprunts

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - IV
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES - A4.2

A4.2 -- DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Recettes votées (2)
RECETTES (Ress. propres) (III)=H+J+K		34 102,00
Autres recettes financières (H)		
166	Refinancement de dette	
Transferts entre sections (J)		34 102,00
28181	Instal. géné agenc. et aménag. divers	8 727,00
28182	Matériel de transport	25 375,00
021 Virement de la section d'exploitation (K)		

RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION

D001	Déficit d'investissement reporté	
------	----------------------------------	--

R001	Excédent d'investissement reporté	
R 1064	Réserves réglementées (affectation des plus values de cession)	
R 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	

Dépenses financières (I) hors dépenses des c/16449 et c/166	7 650,00
Recettes financières	34 102,00
Solde des opérations financières	26 452,00
Solde net hors charges transférées (2)	26 452,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Ces charges pouvant être financées par emprunts

